



10 ans !

de 1992 à 2002...
10 ans d'activités !

Observatoire régional de l'intégration et de la ville,
Alsace



L'ORIV A 10 ANS

10 ans déjà d'existence de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, 10 années pleines puisque l'ORIV, alors Observatoire Régional de l'Intégration (ORI), a été créé en 1992. Nous aurions pu marquer l'événement l'an dernier mais personne n'avait alors le cœur à la fête compte tenu de la mauvaise surprise de l'élection présidentielle.

Nous étions catastrophés. Alors que nous menons depuis 10 ans des travaux avec la volonté de lutter contre les représentations, nous nous retrouvons avec, au deuxième tour de l'élection présidentielle, le candidat de tous les préjugés xénophobes, du racisme, de l'intolérance !

10 ans d'études, de travaux pour appréhender la situation des populations immigrées vivant en Alsace, pour essayer de « mesurer » leur intégration, nous avaient fait apparaître **la complexité et la diversité des situations**.

Nous avons pu nous rendre compte de la mobilité résidentielle de nombre d'entre eux et de l'assignation à résidence que vivaient d'autres parmi eux dans les quartiers d'habitat populaire.

Suite aux changements législatifs, nous avons pu mesurer la volonté des jeunes issus de l'immigration d'accéder à la nationalité pour être considérés comme français à part entière et leur renvoi à leurs origines, réelles ou supposées, lorsqu'ils cherchaient emploi et logement avec pour certains le vécu des discriminations.

Dans ce contexte, nous avons vu émerger la demande croissante de reconnaissance de l'islam et les difficultés à accepter cette demande dans notre région concordataire.

Nous avons aussi pu percevoir et rendre compte de la participation de ces personnes venues d'ailleurs à la vie économique de notre région, en particulier par la création d'entreprises, et paradoxalement le taux de chômage important parmi ces populations, chez les parents et les jeunes.

S'est posée alors la question des corrélations pouvant exister dans les quartiers d'habitat populaire où éclataient des violences collectives, entre chômage, faible qualification, discriminations et passages à l'acte destructeurs de certains jeunes.

Devenir des jeunes, responsabilité des parents, prise en compte des personnes âgées immigrées : à chaque étude, portant sur ces différentes générations, sont apparues des interactions fortes révélant les choix d'installation définitive des pères sur le sol français, conscients que l'avenir des enfants était ici, et la souffrance des jeunes du fait du sort fait aux pères dans la société française.

Quand, pour faire face à la détérioration de la situation dans ces quartiers, les pouvoirs publics en ont appelé à la participation des habitants, nous avons travaillé, avec les intéressés et les institutions, sur les conditions permettant cet exercice ; tout en suivant avec attention l'émergence souvent conflictuelle de nouveaux espaces d'exercice de la citoyenneté.

L'élaboration des nouveaux contrats de ville et des contrats locaux d'accueil et d'intégration a enfin été un temps fort de notre activité où nous sommes passés de la production de connaissances à la mise à disposition de nos compétences et à la coopération avec les acteurs institutionnels.

Si nous avons rencontré, durant ces 10 ans, **beaucoup de crispations, de refus de prise en compte, voire de blocages même de nos travaux**, nous avons pourtant eu **progressivement un soutien actif de la part des pouvoirs publics, Etat et Fonds d'Action Sociale (FAS)**.

Conscients de l'intérêt et l'importance de nos travaux, ils percevaient les risques graves que faisaient courir à la cohésion sociale l'existence de ces inégalités sociales fortes et des tensions dont nos travaux se faisaient l'écho.

Ils se sont rendus compte de la fonction d'alerte que nous pouvions remplir du fait de notre structuration en association, malgré le côté dérangeant de « poil à gratter » que nous pouvions avoir par ailleurs.

Ils nous ont aidés, alors, à développer de nouveaux partenariats, à être mieux pris en compte par les collectivités locales, à trouver notre place dans le Contrat de Plan.

De nouvelles coopérations pouvaient se développer, sous forme des missions d'appui, souvent très appréciées.

C'est ainsi que nous avons essayé de contribuer modestement à l'émergence et au développement d'actions visant à améliorer l'accueil des populations immigrées, à corriger les inégalités, à prévenir et à lutter contre les discriminations raciales comme territoriales, à mieux comprendre les enjeux de la cohésion sociale et territoriale.

10 ans d'existence donc qui ont été tout **le contraire d'un long fleuve tranquille**.

10 ans de changements et d'adaptation pour passer de l'ORI à l'ORIV, du COTRAMI à l'association ORIV, de l'intégration à l'intégration et la politique de la ville, pour faire une place à l'interne aux pouvoirs publics puis pour faire sans eux, pour passer du comité de pilotage au comité de suivi, de trois à treize partenaires financeurs.

10 ans d'un travail de Sisyphe où tout semble toujours à ré-expliquer du fait de l'arrivée de nouveaux élus, responsables publics, partenaires associatifs.

10 ans pour faire comprendre que l'ORIV n'était pas ni service de l'Etat, ni du FAS, ni une association militante, mais une **association au service des citoyens, des pouvoirs publics et des acteurs associatifs**.

10 ans aussi d'un **engagement passionné et passionnant de femmes et d'hommes, de citoyens et d'associations**.

10 ans de **coopérations fructueuses développées, de relations amicales tissées, de compétences mises avec conviction au service de l'intérêt public**.

Bilan contrasté donc que le nôtre, bilan **que nous voudrions meilleur** pour les populations qui nous tiennent à cœur et pour les territoires sur lesquels nous travaillons, mais **bilan que nous assumons avec fierté**, conscients de la tâche accomplie et **avec humilité** compte tenu de ce qui est encore à faire.

Rudi WAGNER – Président de l'ORIV

INFORMATION AU LECTEUR

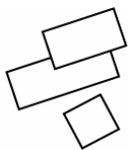
Ce document présente de **manière synthétique et partielle les événements passés, les activités menées.**

Il est un « regard » **posé sur et par l'Observatoire**, sur le **chemin parcouru en 10 ans entre 1992 et 2002**. Comme tout travail de mémoire, il est partial et imparfait, guidé par le présent et le vécu actuel.

Par ailleurs, il **donne la parole** (sous forme de témoignages / cf. « parchemin ») à **quelques-uns des acteurs qui croisent ou ont croisé le chemin de l'Observatoire.**

Ce document ne rend pas compte de l'ensemble des activités de l'Observatoire durant les années évoquées. Il a pris le parti de mettre en exergue certains aspects et passe sous silence d'autres (présentés par ailleurs dans les rapports d'activités correspondants).

AVANT 1992...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- **23 juin 1989** : inscription de la création d'un « observatoire régional des migrations et des actions d'insertion » dans les **priorités du PRIPI**¹ et soumis à la CRIPI* (Commission Régionale d'Insertion pour Populations Immigrées).
- La **présence étrangère, une réalité quotidienne en Alsace** : l'Alsace est la 5ème région d'après le recensement général de la population (de 1990) en ce qui concerne les migrations.
- 23 novembre 1990 (séance de la CRIPI*) : la mise en place de l'observatoire est considérée comme une priorité.
- **25 octobre 1991** : vote à la CRIPI* d'un **crédit de démarrage et présentation des premières pistes de travail**.



AU FIL DU TEMPS...

L'idée d'un observatoire remonte à la fin des années quatre-vingt.
La création résulte de réflexions parmi **les membres de la CRIPI***.

A l'origine de la **création de l'Observatoire**, on trouve un **principe** : la **connaissance des évolutions** et les **capacités d'analyse** des partenaires et acteurs divers (Etat, élus, collectivités, associations, intervenants sociaux...) constituent un des **éléments de réussite d'une politique d'intégration**.

Constats à l'origine de la création :

- ❶ Les connaissances sur l'immigration, dans la région, sont nombreuses mais aussi insuffisantes et éparses.
- ❷ Ces connaissances ne sont que partiellement connues et largement sous utilisées.
- ❸ Les actions et politiques d'intégration se font, le plus souvent, sans connaissance des situations, des évolutions, sans maîtrise des perspectives et souvent en l'absence d'échanges sur les expériences et les démarches.

Objectifs assignés à l'Observatoire :

- connaître les éléments migratoires et réunir les informations,
- cerner les difficultés rencontrées dans la mise en place des politiques,
- identifier et informer les partenaires publics et associations,
- mobiliser les collectivités territoriales,
- déterminer l'opportunité globale des actions entreprises.

Constitution d'un **groupe de travail** pour préparer le **contenu de l'Observatoire**.

Il réunit un collaborateur du Préfet, le Délégué régional du FAS, des représentants de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, de la Direction Régionale de l'INSEE, Direction Régionale de l'ANPE, du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) et des directeurs des réseaux d'accueil des deux départements (COTRAMI et CASTRAMI).

¹ PRIPI : Programme Régional pour l'Insertion des Populations Immigrées. Par ailleurs, tous les sigles signalés par un **astérisque (*)** sont **expliqués dans un glossaire, à la fin du document** (page 30).

... EMERGENCE DU PROJET D'OBSERVATOIRE

LES REALISATIONS

Courant 1991 :

Suite à la décision de création, organisation de **plusieurs séances de travail** pour définir le contenu de l'Observatoire.

Création le **29 septembre 1991**, d'un **Comité de Pilotage** chargé du **suivi du projet et de sa concrétisation**.

Vote à la **CRIFI du 25 octobre 1991** des **moyens financiers** (crédit de démarrage de 250.000 francs) permettant l'embauche d'une chargée d'études.

ZOOM

NAISSANCE DE L'OBSERVATOIRE

Deux ans et demi ont été nécessaires pour permettre de **passer de l'idée d'Observatoire à sa concrétisation**.

Une **naissance** et une **construction** au sein de la **CRIFI***, donc sous l'impulsion et à proximité du Fonds d'Action Sociale (FAS).

L'Observatoire est conçu en réponse à des attentes.

Mise en place des **moyens de fonctionnement** : une instance de décision (Comité de Pilotage), des moyens financiers et des moyens humains.

« Dès 1989...

Sans verser dans une quelconque nostalgie sur un cheminement qui a démarré, il y a bientôt 15 ans, il me paraît important de rappeler le « concours de circonstances » qui a permis l'émergence de cette démarche.

Quelles sont les conditions qui ont permis à la fois la création de l'ORI (Observatoire Régional de l'Intégration) mais surtout les prémices qui ont rendu possible sa progressive concrétisation ?

La période 1989-1991 avait **quelques caractéristiques particulières** :

➤ **L'immigration et l'intégration étaient au cœur du débat public** (et politique) : l'affaire du foulard, la place de l'islam, le modèle d'intégration et les jeunes dans les quartiers. Débats, invectives, tribunes dans la presse nationale : chercheurs, politiques, associations, intellectuels et militants débattaient !

➤ La **politique d'intégration constituait un enjeu et une priorité politique des pouvoirs publics** concrétisée notamment par la mise en place du Haut Conseil à l'Intégration, du Secrétariat Général à l'Intégration ainsi que d'une « série de dispositifs publics » de contractualisation avec les collectivités et de soutien aux associations.

➤ Liés à cette volonté politique, les **moyens financiers sont en augmentation notable** (augmentation de 25% du budget du Fonds d'Action Sociale en 3 ans sur l'Alsace) permettant de fait le soutien, les initiatives et une dynamique.

➤ Cette période se caractérisait également par la **capacité à « rendre possible » des formes d'expérimentations** alliant la puissance publique, les partenaires sociaux, les associations. En effet, beaucoup de démarches, de structures et d'associations, encore actives aujourd'hui, ont pu naître travaillant d'une construction commune entre les institutions, les associations, la société civile et des personnes car le contexte le rendait possible (Thémis, médiation pénale, petite enfance...).

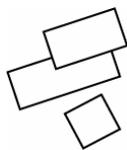
*Au-delà des personnes qui ont saisi cette opportunité, ces années ont permis de mettre en pratique des convictions sur une vision de l'intégration et initier des expérimentations aujourd'hui considérées comme « réussies » mais qui dans leur genèse généraient souvent scepticisme voir condescendance. C'est cet **environnement particulier qui a rendu la démarche possible et qui a abouti à la constitution de l'ORI.***

Ce contexte favorable s'est modifié avec la première guerre du Golfe. La frilosité politique et un repli évident sur le « champ de l'intégration » n'ont que rarement laissé ces espaces d'initiative dans les périodes ultérieures. »

Alain JUND

Ancien Président de l'ORIV, Membre du Bureau

1992...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- **1^{er} janvier 1992 : démarrage** opérationnel de la structure avec **l'embauche d'une chargée d'études** (Assina IDIRI devenue depuis Assina CHARRIER).
- Création pour une **période expérimentale de trois ans** (1992-1994).
- 23 octobre 1992 : présentation à la CRIPI du premier compte-rendu d'activités.
- **Pas de création de structure juridique particulière.** Gestion administrative confiée, pour des raisons pratiques, à COTRAMI*.

AU FIL DU TEMPS...

Les **orientations, priorités de travail et d'intervention**, sont définies par un **Comité de Pilotage**.

Composition : Préfecture de Région Alsace (SGARE), Délégation Régionale Alsace du FAS, DRASS*, DRTEFP*, DRINSEE*, DRANPE*, SSAE*, COTRAMI* et CASTRAMI* et cinq représentants CRIPI*.

Objectifs de l'Observatoire :

1. Constitution d'un **outil d'aide à la décision** spécialisé dans le champ de l'intégration des personnes immigrées ou d'origine étrangère, en particulier par la **réalisation d'études**.
2. Création et animation d'un **lieu-ressources** autour d'un **centre de documentation**, d'une **fonction de mise en réseau** et de la **production et diffusion d'outils régionaux** (revue de presse, cahier de l'Observatoire)
3. Développement d'un **pôle « formation, information et échanges »** (organisation de rencontres régionales, interventions sur des thématiques).

Publics : CRIPI, Etat et ses services, collectivités locales et élus, associations, travailleurs sociaux et intervenants et étudiants, enseignants et chercheurs.

Les 10 ans de l'Observatoire m'amènent à rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont eu **l'idée de sa création et qui ont donné de leur temps dans le cadre de la CRIPI** version 1990-91 pour en dessiner les grandes orientations, très modestes au départ, avec la conviction que cet outil les aiderait à **prendre un peu de distance pour mieux comprendre donc mieux décider**.

Ce pari a été réussi et je crois que l'ORI a permis que le **débat sur l'immigration – intégration** sorte de la sphère essentiellement militante et prenne la place qui lui revenait dans le **débat public**.

Si l'ORI est devenu ORIV et a connu le succès qui lui vaut de fêter aujourd'hui ses 10 ans, c'est aussi parce qu'il a **bénéficié de compétences diverses et variées de personnes venues d'horizons très divers** toutes animées par un seul objectif, celui de **dépassionner le débat** et de **rétablir la part de vérité** qui fait quelque fois défaut dès qu'il est question de « ces gens venus d'ailleurs ».

Cette expérience a également été **un pari réussi** pour moi et pour **deux raisons**.

Je n'ai jamais considéré que mes **origines algériennes m'accordaient une quelconque compétence** dans un domaine tout à fait nouveau pour moi puisque je me préparais à l'époque au concours de conseillère principale d'éducation ce qui m'a permis d'aborder les sujets avec la distance souhaitée et souhaitable tout en poursuivant, dans fort intérieur, ma propre réflexion sur mon identité plurielle : française, algérienne, kabyle et alsacienne.

D'autre part, **mon jeune âge à l'époque et l'absence d'expérience professionnelle sur ces questions**, au-delà de ma seule participation dans un groupe de recherche de l'université des sciences sociales dirigés par Juan MATAS (que je remercie au passage), m'ont conforté dans l'idée que la motivation, le sens de l'initiative, la curiosité, les convictions et sans doute la personnalité (« chiante » pour reprendre les termes du Délégué du FAS de l'époque mais venant de lui ce ne peut être qu'un compliment !!!) sont également des facteurs de réussite.

En quelques mots, l'ORIV a été d'une grande richesse pour moi, je lui dois d'être aujourd'hui là où je suis car l'Observatoire c'est aussi des moments fous et forts, des rencontres avec des personnes que l'on retrouve quelques années plus tard.

Enfin, je salue le travail considérable mené par toute une équipe, bénévoles et salariés, au service de la solidarité et du « mieux vivre ensemble ».

Assina CHARRIER

... CREATION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION

LES REALISATIONS

Période de **mise en place de la structure** :

- prise de contacts avec les partenaires institutionnels,
- production et diffusion des outils de communication,
- constitution d'une base de données des acteurs...

Mais aussi **conception et diffusion des premières publications** :

- la Revue de Presse,
- les Cahiers de l'Observatoire (cf. liste des productions en encadré).

La **revue de presse** est le premier « outil » diffusé par l'Observatoire et va, pendant longtemps, constituer un point de repère et un moyen de rendre visible l'Observatoire.

Les **travaux réalisés** ont permis :

- de clarifier les notions (sur la base des travaux du Haut Conseil à l'Intégration),
- de comprendre les enjeux liés au regroupement familial et à la création d'entreprises par les immigrés en Alsace (réalisation d'une étude)
- de rendre compte des caractéristiques des populations présentes (analyse statistique).

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

- n° 1 - L'immigration en Alsace, avril 1992
- n° 2 - L'accueil des familles rejoignantes en Alsace, septembre 1992
- n° 3 - La population étrangère en Alsace 1982/1990, septembre 1992
- n° 4 - La population étrangère à Strasbourg 1982/1990, septembre 1992
- n° 5 - La population étrangère à Mulhouse 1982/1990, septembre 1992
- n° 6 - La population étrangère à Colmar 1982/1990, septembre 1992
- n° 7 - La création d'entreprises par les étrangers en Alsace, décembre 1992.

« Un foisonnement de statistiques pour une conclusion imparable : moins envahissant qu'on veut bien le dire – 7,5% des chefs d'entreprises en Alsace sont de nationalité étrangère – le créateur, quand il vient du sud, est aussi plein de bonne volonté qu'il manque de formation. [...] Bref, création, immigration, intégration, l'ensemble peut rimer, sous conditions. Simplement dans le contexte économique morose du moment, la création d'entreprise, les statistiques en témoignent, est dure pour tout le monde. Alors pour un étranger... »

Extrait de l'Alsace du 4/02/1993

ZOOM

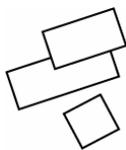
LA CREATION D'ENTREPRISES PAR LES ETRANGERS EN ALSACE

Etude qui a permis de **mettre en valeur, le dynamisme de la population étrangère, dans le domaine de l'emploi...**

Mais aussi de **développer un partenariat avec la Mission Régionale à la Création d'Entreprise (MRCE).**

De plus, cette étude a donné lieu à la **mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et de formation** en direction des créateurs d'entreprises d'origine turque. Ces actions ont été portées par CASTRAMI et COTRAMI, (action initiée en 1993, qui fonctionne toujours en 2002 sur le Haut-Rhin).

1993...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Création du **centre de documentation** (ouvert au public) et **embauche d'une documentaliste** à temps partiel.
- Ouverture à de **nouveaux partenaires**, notamment par le biais de la commande d'études de la Direction Départementale de l'Équipement du Bas-Rhin sur l'accès à la propriété.
- Apparition de la « **fonction d'alerte** » de l'Observatoire : à partir de travaux, **sensibiliser et rendre attentifs les acteurs** sur les effets des attitudes et comportements relevés.
- Amorce du **travail en direction des élus**, notamment des petites et moyennes communes.
- **Organisation de la première rencontre régionale.**
- Inscription dans les **logiques de réseau** : participation au réseau REMISIS*.

AU FIL DU TEMPS...

L'Observatoire travaille, depuis le départ, sur des **sujets peu ou pas abordés** (autant sur le plan local que national) : création d'entreprise, accès à la propriété des Turcs...

Pour répondre aux demandes, aux « commandes », l'Observatoire a recours, au démarrage de la structure, à des **étudiants vacataires et stagiaires.**

⇒ Ces apports vont constituer un **aspect important dans la réalisation des travaux** d'autant que les financements sont limités mais ils vont poser un **problème de capitalisation des savoirs.**

Les **moyens financiers restent majoritairement dépendant du Fonds d'Action Sociale.** Les commandes d'études apportent des financements complémentaires mais ponctuels.

Les **débats**, lors des rencontres régionales, organisés sur la base des travaux, constituent de véritables **moments d'échanges, d'information voire de formation.**

« Quelques réflexions qui ne sont pas un rapport d'activités sur ma participation à la vie de l'ORIV.

*Comme membre de la CRIPI, au moment de sa conception, je pourrai **me revendiquer comme l'un de ses pères fondateurs, mais ce serait prétentieux.***

*Certaines séances à la Préfecture, pour être utiles et nécessaires, n'étaient pas follement passionnantes mais j'en garde le souvenir que nous avons les uns et les autres la conviction de **construire un organe original.***

*Il devait permettre des **rencontres qui amèneraient les différentes parties prenantes à aborder les problématiques de l'intégration sans user de langue de bois.***

*Il devait être basé sur une base solide... et je n'ai pas été déçu. Les **études font un point précis sur les sujets abordés** dans un délai raisonnable et une langue abordable.*

*L'Observatoire est donc, pour moi, un « **lieu-ressources** » et aussi un **lieu de ressourcement.***

*Les rencontres y sont des moments riches parce que les **regards croisés des personnes présentes, à partir de différents lieux d'observation et d'action,** permettent de « lever le nez du guidon ».*

Ce n'est pas nécessaire et utile à l'ORIV... c'est aussi un plaisir. »

Pierre GREIB – Ancien membre de la CRIPI, Administrateur de l'ORIV et Président du CLAPEST

... CREATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

LES REALISATIONS

Organisation d'une **journée**, en janvier 93, sur la **création d'entreprises** à Colmar avec la MRCE, les chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers d'Alsace).

⇒ 150 participants ; production et diffusion des actes.

Coordination d'un « **état des lieux sur la petite enfance en Alsace** » en lien avec l'Institut de Sociologie (Université Marc Bloch).

Réalisation d'une étude sur **l'accession à la propriété par les immigrés en Alsace**, le cas particulier de la communauté turque à Barr, Bischwiller et Reichshoffen (cf. zoom ci-dessous).

Poursuite des **productions** (Revue de Presse et Cahiers de l'Observatoire).

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 8 - Actes de la rencontre régionale de réflexion « Création d'entreprises et intégration », mai 1993

n° 9 - Pour un état des lieux de la Petite Enfance en Alsace, mai 1993

n° 10 - L'accession à la propriété par les étrangers en Alsace, juin 1993.

ZOOM

L'ACCESSION A LA PROPRIETE PAR LES IMMIGRES EN ALSACE

Réalisation d'une **étude**, à la demande de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) du Bas-Rhin, sur « **l'accession à la propriété par les immigrés en Alsace**, le cas particulier de la communauté turque à Barr, Bischwiller et Reichshoffen ».

Interpellée par les élus sur l'accession à la propriété des Turcs, la DDE a confié, à l'Observatoire, **une mission d'état des lieux**. Le choix a porté sur trois communes dont l'immigration turque est assez ancienne, dans une logique d'expérimentation.

Étude qui a eu le soutien financier du FAS, de la DDE, de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et de Multi-logis (1% logement).

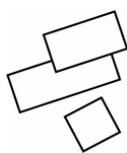
Au-delà de l'intérêt de l'étude elle-même, ce travail constitue :

- le **révélateur de la nécessité d'une action ciblée** plus particulièrement sur **certains territoires**,
- le **point de départ du travail en direction des élus**, en particulier des petites et moyennes qui va se concrétiser quelques années plus tard.

« L'accession à la propriété des Turcs a d'abord agi comme un form
com
mai
com t dans le *fragile*
équilibre de leurs communes. Les
colle
dés
qu'e
qu'e
Le r
che
à te
nom
phénomène nouveau en terme
d'ha
plus
loca
leur
Certes cette étude n'apporte
null
mai
faire
d'id

Extrait des DNA du 18/06/1994

1994...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Septembre 1994 : **renforcement du volet étude** avec la **création d'un poste** de chargée d'études.
- Confirmation de l'intérêt de la structure : entrée de **nouveaux acteurs parmi les membres du Comité de Pilotage**.
- **Fin de la mission expérimentale** : interrogation sur le devenir de la structure, notamment sur le plan national (interpellation de l'Inspection Générale des Affaires Sociales / cf. année 1995).

AU FIL DU TEMPS...

L'année est marquée par un **développement du recours au centre de documentation**, la volonté d'établir des **contacts avec le milieu universitaire** pour développer un travail de partenariat et l'accroissement des **sollicitations en terme d'études...** Le travail de partenariat avec l'université s'avère complexe à mettre en œuvre.

Face à ces demandes, **l'Observation se dote d'une équipe « permanente » renforcée** tout en continuant à faire largement appel aux stagiaires et vacations diverses. C'est ainsi que furent recrutés (en août-septembre 1994) une chargée d'étude (Murielle MAFFESSOLI) et une documentaliste / secrétaire (Ingrid SCHWINDLING). La chargée d'étude recrutée au démarrage de la structure devenant responsable.

L'année est marquée également par **l'élargissement du comité de pilotage à de nouveaux membres** que sont la DRE*, la CDC*, les Conseils Généraux et les Associations des Maires (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Il faut préciser que la présence au comité de pilotage n'a pas de lien avec le financement de la structure. L'objectif de cette participation est de **permettre à ces acteurs de mieux connaître l'Observatoire, d'échanger** sur les sujets traités par celui-ci pour, peut-être à terme, **s'inscrire dans une logique de soutien** aux missions menées.

Poursuite de **l'élargissement et de la diversification des financeurs** mais dans une **logique ponctuelle** (liés aux commandes). Apparition de problème de gestion budgétaire (difficultés de trésorerie).

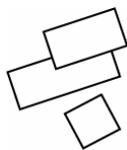
Depuis son installation en 1992, **l'Observatoire régional de l'intégration** poursuit un **triple objectif**: développer les connaissances sur les questions d'immigration et d'intégration en Alsace, offrir des outils appropriés sur les facteurs d'intégration ou d'exclusion des populations immigrées, créer et gérer une «banque de données» à disposition de tous, acteurs sociaux, élus ou particuliers, dans le cadre, par exemple, de travaux de recherches sur ces questions.[...]

L'Observatoire a ainsi publié une **série de documents pertinents et pour certains éloquentes**, parce que révélant des aspects méconnus de la réalité de la vie des étrangers en Alsace. Réalité qui bat en brèche des idées préconçues.

[...] Parmi les études réalisées, avec enquêtes sur le terrain, par l'Observatoire régional de l'intégration, l'une pourrait faire école: c'est la première du genre en France. Les équipes ont privilégié, entre autres, le thème du logement et plus particulièrement la question de l'accession à la propriété dans les communautés turques de Barr, de Bischwiller et de Reichshoffen. Etre propriétaire, situation idéale de résidence dans la collectivité nationale si l'on en croit les sondages peut fort bien être considéré comme un élément fort d'intégration. d'appartenance: c'est être chez soi, c'est appartenir en possédant. En Alsace, 55% des ménages français sont propriétaires contre 25% pour cent pour les ménages étrangers au nombre desquels 8% de Turcs, alors qu'ils constituent la première communauté étrangère de la région avec 26.000 personnes. Mais si l'étude a été envisagée, c'est qu'elle correspondait à un **besoin d'information face à un sentiment: celui d'un phénomène massif, alimentant craintes et idées préconçues...**

Extrait article DNA du 1/02/94

1995...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Interrogation du FAS* sur l'intérêt des structures d'observation : **demande de réalisation d'un rapport à l'IGAS** (Inspection Générale des Affaires Sociales) portant en partie sur cette question.
- Juin 1995 : parution du rapport et « **légitimation** » de l'Observatoire.
- Formulation de **recommandations** déterminantes pour le devenir de l'Observatoire :
 - nécessité d'une structuration claire,
 - élargissement à la question de la « politique de la ville »,
 - assise pérenne sur un plan financier (multiplication des financeurs « permanents et inscription dans la durée).
- Démarrage de la **réflexion amenant à la modification de la structuration** de l'Observatoire.

AU FIL DU TEMPS...

En 1995, le FAS s'interroge sur **l'intérêt des structures d'observation**.

⇒ Existence de trois structures (Languedoc-Roussillon, Nord et Alsace) avec des modes de fonctionnement, des compétences et des histoires très différentes.

En mars, le **FAS missionne l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur l'action menée en Languedoc-Roussillon** avec une analyse spécifique de l'Observatoire.

L'Inspecteur, chargé de cette mission, **étend sa réflexion, dans une perspective comparative, aux autres structures d'observation**.

Le rapport produit par l'IGAS est favorable à l'ORI. Il permet à la fois une **reconnaissance du travail mené** (cf. extrait du rapport page 13) mais aussi il sert de **point de départ aux changements ultérieurs** (voir recommandations ci-dessus).

Il faudra encore attendre quelques mois et de nombreuses réunions... pour la **constitution effective en association**.

Le **montage institutionnel et les orientations** retenus sont le fait du Comité de Pilotage et d'un petit groupe de personnes composé de représentants des financeurs les plus impliqués (FAS, Etat et CDC) et de quelques membres de la CRIPI en lien avec les salariés de l'ORI (cf. témoignage).

« 10 ans après... »

La grande Histoire ne s'écrit jamais dans un salon feutré, avec une belle plume en or et sur une feuille vierge d'un blanc immaculé. C'est souvent bien plus tard que la noblesse de l'écriture vient s'en emparer et la réécrit pour la postérité.

L'Histoire vivante prend souvent des chemins détournés, fait des accrocs, contourne des règles... Elle est faite d'enjeux de pouvoir et d'intérêts, de conflits d'idées aussi ! Et presque toutes les petites histoires dans l'Histoire sont ainsi écrites et réécrites !

L'histoire de l'Observatoire n'est pas exempte de cette règle générale. C'est celle d'une belle idée née dans la confusion, matérialisée et développée dans des bricolages et assemblages contestés ultérieurement pour leur forme et non leur contenu.

Il a fallu un jour reprendre les choses, se détacher des formules anciennes pour ouvrir un nouveau chemin pour l'avenir de l'Observatoire.

Il a fallu repenser l'Observatoire non pour le casser, ni l'inféoder, mais pour lui donner une assise citoyenne, associative et réunir les conditions de son autonomie et de son indépendance d'initiative.

J'ai eu le bonheur d'être parmi ceux qui ont œuvré à cette époque pour accompagner le passage de l'Observatoire Régional de l'Intégration à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville. Des hommes et des femmes très différents issus de milieux divers : ministère, préfecture, DRASS, association, etc.

Que me reste-t-il de ces moments intenses de réflexion, d'échanges, de bras de fer aussi, pour accompagner un projet, mais aussi défendre des convictions profondes ? Une seule certitude : la légitimité de la liberté et de l'autonomie nécessaires à la vie et à l'initiative associatives. Le profond respect des énergies citoyennes qui sont les partenaires indispensables de toute politique publique démocratique et progressiste. »

Hossein MOKRY

... PHASE DE TRANSITION SUITE AU RAPPORT DE L'INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES

LES REALISATIONS

Production d'un rapport sur **la vie associative issue de l'immigration en Alsace**, qui avait fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 1994.

Réalisation des **actes de la journée sur les femmes de l'immigration** en lien avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes.

Production, en lien avec la Direction régionale de l'INSEE, d'un **numéro spécial de « Chiffres pour l'Alsace »** (parution mensuelle de l'INSEE en Alsace).

Organisation de **conférences-débat** :

- en mai, table ronde sur l'Islam avec Gilles KEPPEL et Michel REEBER,
- en novembre, table ronde (en lien avec le CLAPEST) sur l'immigration et les spécificités du vote alsacien,
- en lien avec la Librairie Kléber : Dominique SCHNAPPER, Tahar BEN JELLOUN, Emmanuel TODD.

En réponse à des **demandes de collectivités**, l'Observatoire réalise plusieurs études (qui ne font pas l'objet de diffusion par le biais de Cahiers de l'Observatoire) :

- réalisation d'un **bilan diagnostic sur la population étrangère vivant à Colmar** dans le cadre du pré-contrat d'agglomération² de Colmar, à la demande de la Ville de Colmar,
- production d'un **rapport sur l'Islam** à la demande de la ville de Mulhouse.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 14 - « Femmes de l'immigration : images et réalité », actes de la rencontre de novembre 1994, mai 1995

n° 16 - La vie associative issue de l'immigration en Alsace, juin 1995

AUTRE PRODUCTION

Chiffres pour l'Alsace, Les étrangers en Alsace, 1996.

Extrait
« L'ex
foncti
perme
d'obse
se son
élargi
abord
d'info
ouver
comm
dévelo
conta
unive
juridique de l'observatoire n'ont pas abouti. »
Juin 1
Rouss

ZOOM

« LES ETRANGERS EN ALSACE »

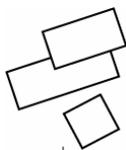
Fruit d'un **travail partenarial**, l'objectif était de **rendre public et de diffuser largement les résultats du recensement de la population de 1990** ainsi que des **éléments de connaissance sur les étrangers en Alsace**.

Il comprend des articles rédigés par l'Observatoire à partir des études menées antérieurement, mais aussi des éclairages des statisticiens de l'INSEE et des apports de chercheurs qui ont accepté d'apporter leurs contributions à la production de ce numéro.

L'Observatoire a sollicité l'INSEE pour produire un document du même type (données 1999) mais ce projet n'a pas rencontré un écho favorable.

² Le contrat d'agglomération est le nom donné précédemment au Contrat Local pour l'Accueil et l'Intégration (CLAI). Il consiste dans la signature entre, à minima, une collectivité et l'Etat d'un contrat sur 3 ans pour la mise en place d'actions visant l'intégration. Il peut être précédé d'un diagnostic préalable à l'action).

1996...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Février 1996 : **création légale de l'association** « Observatoire Régional de l'Intégration et de la (politique de la) Ville ».
- **Juillet 1996 : démarrage effectif de l'association** (Assemblée Générale) et **désignation du 1^{er} Président, Alain JUND.**
- Elargissement du domaine d'intervention à « **la politique de la ville** », démarche soutenue par la Délégation Interministérielle à la Ville et qui répond aux sollicitations de plus en plus nombreuses dans ce domaine (« tentation à la ville »).
- Rencontres avec **différents responsables régionaux** pour présenter l'Observatoire.
- Les financeurs demandent que soit revu le **fonctionnement du centre de ressources** et souhaite une « plus **grande proximité avec les acteurs de terrain** ».

AU FIL DU TEMPS...

Le passage à un champ d'intervention élargi n'a pas introduit de changements au niveau des objectifs et des missions de l'Observatoire.

Mais la **constitution en association** a apporté des changements significatifs au **niveau du fonctionnement.**

Le Comité de Pilotage, qui présidait aux destinées de l'Observatoire depuis sa constitution, disparaît. Il est remplacé par **deux instances** :

1. Le **conseil d'administration** de l'association
Il est structuré autour de trois collègues : celui des « membres de droit » (financeurs permanents), des « personnes morales » (associations, écoles de formation, collectivités...) et celui des « personnes physiques ».
2. Le **comité de suivi.** Il réunit les financeurs « permanents », c'est-à-dire ceux prenant en charge le financement des missions, à savoir l'Etat, le FAS et la CDC* sur la base d'une convention-cadre bi-annuelle (1996-1997).

Pour faire face à ce développement de l'activité, **l'équipe salariée est renforcée** avec l'arrivée de deux objecteurs de conscience assurant une fonction d'« assistant d'études » : Fabrice DHUME et Laurent NOBILIAUX.

« La richesse du réseau c'est la diversité. Membre actif du réseau national des centres de ressources politique de la ville, l'ORIV apporte une contribution essentielle à la réflexion sur les questions d'intégration et de cohésion sociale. Il met l'expertise et le métissage des savoirs savants, techniques, militants, au service de la qualification des acteurs.

A travers une position singulière au regard des rapports classiques entre institutions, et l'organisation d'espaces de rencontre, d'échanges et de qualification entre acteurs, les centres de ressources contribuent à décroisser, à mettre en réseau, à fabriquer de la culture commune.

Au-delà de leur fonction de capitalisation d'expériences, d'expertise et d'offre de services aux professionnels, aux élus et aux associations, ils sont devenus un appui indispensable aux territoires et aux politiques publiques. »

Michel DIDIER – Directeur du Centre de ressources de la DIV

Article 2- Objet de l'association

L'association a pour objet de développer et de diffuser les connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées en Alsace et au développement social urbain en général, et de constituer une aide à la prise de décision pour les politiques régionales et locales d'intégration. En effet, l'action de l'association repose sur la conviction que l'intégration des populations immigrées est une des conditions essentielles de la réussite de la politique de lutte contre toutes les formes d'exclusion et de la relégation urbaine et sociale. Elle se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les acteurs concernés sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

... CREATION DE L'ASSOCIATION ET ELARGISSEMENT « A LA VILLE »

LES REALISATIONS

Réalisation d'une **étude** sur les « **jeunes et les violences urbaines** ».

Réalisation de « **démarches d'appui et de conseil méthodologique** » dans le cadre des contrats d'agglomération (cf. définition p.11) de Colmar (68) et de Reichshoffen (67).

Organisation de deux **rencontres régionales** :

- en juin, à Strasbourg, sur le thème « **jeunes et violences urbaines** » (environ 100 participants),
- en décembre, à Colmar, sur le thème « **le logement des immigrés et les itinéraires résidentiels en Alsace** ». (80 personnes présentes).

Aide à la préparation et à l'organisation des « **Ateliers de l'Intégration Locale** » organisée par l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles) en octobre.

Publications d'articles dans des revues spécialisées (sur les thèmes de la violence urbaine, de l'intégration,...).

ZOOM

LES JEUNES ET LES VIOLENCES URBAINES EN ALSACE

Le travail de diagnostic sur les « jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens » consacre à la fois **l'extension à la politique de la ville** et le **recours à une nouvelle méthode de diffusion** des éléments issus du travail.

En effet,

- Sur les **thèmes traités** : Il s'agit de la première étude sur un sujet relatif à la « politique de la ville »³.
- Sur la **méthode** : Habituellement, les études et travaux étaient diffusés lors de rencontres régionales. Elles permettaient d'informer et de sensibiliser les acteurs au sujet. Pour cette étude, en plus de cette présentation, des réunions plus restreintes, avec le même objectif mais permettant des échanges plus directs avec les acteurs concernés, sont organisées dans les quartiers (sous des formes diverses, dix présentations différentes).

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 17 - L'immigration et les spécificités du vote alsacien, actes de la table ronde, mars 1996

n° 15 - Bilan diagnostic de la population étrangère résidant dans la CUS, juin 1996

n° 18 - Les jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens - Etude exploratoire, juin 1996

n° 19 - La mobilité résidentielle des étrangers en Alsace, juin 1996.

LETTRE DE L'ORI

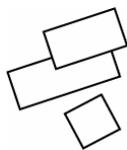
n° 1, De l'Observatoire Régional de l'Intégration à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, 1996

⇒ **Expérimentation d'un nouvel outil** : résulte du constat d'une carence d'informations en direction des acteurs locaux (concernant la législation, les événements....) ciblés sur la politique de la ville.

Document qui est devenu une production ponctuelle et ciblée qui permet de rendre compte de manière synthétique d'un sujet, de travaux... La demande d'une information plus large et régulière reste posée.

³ Le terme de « politique de la ville » désigne, de manière générique, une politique interministérielle visant à lutter pour favoriser la cohésion sociale et territoriale. Elle mobilise des moyens financiers et humains pour réduire les difficultés des quartiers en crise et réinscrire ces quartiers dans la ville ou l'agglomération.

1997...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Première année de fonctionnement de la structure associative et **développement de la dynamique associative.**
- Prise de **contact dès 1996, poursuivie en 1997, avec les représentants de différentes collectivités** (Messieurs ZELLER, HOEFFEL, BOCKEL, BUTTNER et Madame TRAUTMANN...) afin de présenter l'ORIV et ses travaux et d'identifier les collaborations possibles.
 - ⇒ Ces entretiens ont renforcé l'Observatoire dans sa **volonté de travailler avec les élus** et ont permis l'adhésion à l'association de certaines de ces collectivités.
- Démarrage d'un **travail en direction des élus** avec la **production d'un document audio-visuel.**

AU FIL DU TEMPS...

Démarrage d'une **réflexion visant à « sensibiliser » les élus des villes moyennes et des petites communes** aux problématiques de l'intégration.

⇒ Raisons : L'une des spécificités de l'immigration en Alsace réside dans la présence au niveau de ces communes de populations issues de l'immigration qui peuvent rencontrer des difficultés dans leur parcours d'intégration, et dont les pratiques, modes de vie ou demandes peuvent interpeller les élus et/ou les habitants et susciter des tensions. Ces territoires, confrontés à des problématiques nouvelles et toujours complexes, sont aussi ceux qui disposent souvent d'une logistique inadaptée ou insuffisante pour y faire face.

Le projet suppose la **diffusion d'informations** en direction de ces élus et la **conception d'outils pour les aider à mieux comprendre et gérer les situations.** C'est ainsi qu'est né le projet de **réalisation d'un document audio-visuel** permettant de recueillir la parole d'élus et d'habitants de ces communes sur l'immigration et les enjeux liés à l'intégration.

Elargissement de la mise en réseau, amorcé en 1996, notamment par la prise de contact avec des **instances nationales** (HCI* et DPM* notamment)
⇒ Intervention lors de l'Assemblée Générale, en juin, de Mme Simone WEIL alors Présidente du HCI*.

Compte tenu des nombreuses sollicitations et productions, **l'ORI a eu recours à de nombreux stagiaires** (7 stagiaires) et **des vacataires ponctuels.** Par ailleurs, l'équipe a connu des **modifications**, notamment du fait de l'arrivée de deux nouveaux objecteurs : Alexandre FABRY et Rajen JAGANATHEN.

« En 1998, l'ORIV et MSE (Moderniser sans exclure) ont réalisé un **film avec quelques élus de communes moyennes et des habitants.**

L'idée était d'échanger autour des questions d'intégration vécues dans les communes. Il y a eu des entrées diverses (logement, associations, jeunesse, actions socioculturelles...), des expériences variées, des points de vue différents mais toujours de l'intérêt pour les questions d'intégration.

*Confronter des expériences, des réflexions, des conceptions est toujours intéressant. Mais l'utilisation qu'on peut en faire l'est tout autant : le **document vidéo a été conçu pour être un support de débat et d'échanges.***

Deux regrets personnels :

- *Des échanges de plusieurs heures ont été réduits à quelques minutes et des extraits hors contexte sont quelquefois un peu frustrants pour leurs auteurs. Mais la règle du jeu avait été claire.*
- *Celui ne n'avoir pas eu l'occasion de participer à un débat autour du film et des questions d'intégration.*

*Ce film aura joué son rôle s'il réussit à **provoquer de la réflexion collective pour que l'idée de l'intégration avance... »***

Yves CARABIN – Ancien adjoint au Maire de Lutterbach

... UN ENJEU MAJEUR : TRAVAILLER AVEC LES ELUS DES PETITES ET MOYENNES COMMUNES

LES REALISATIONS

Rédaction du rapport sur **l'étude** relative à « **l'acquisition de la nationalité française** par la procédure de manifestation de volonté », démarrée en 1996.

Organisation de **rencontres régionales** (plus d'une centaine de participants à chacune de ces manifestations) :

- en juin, à Strasbourg, sur les **ELCO** (Enseignements des Langues et Cultures d'Origine), intervention de Claude Hagège, linguiste,
- en décembre, à Colmar, sur le « **respect de la règle de droit** dans les quartiers d'habitat social en Alsace ».

Organisation, en mars, d'un **séminaire associatif** sur « **immigration et intégration** » à partir de l'analyse du rapport de P. WEIL (présence de 30 personnes).

Réalisation d'un **état des lieux exploratoire** sur « les **discriminations raciales dans l'accès à l'emploi des jeunes** en Alsace » (soutien financier de la Commission Européenne).

Production de **l'état des lieux**, démarrée en 1996, sur **l'accueil des familles rejoignantes dans le Haut-Rhin** : demande émanant de la DDASS* et de la DPM* et **organisation d'une table-ronde** en février, à Colmar, en présence de la DPM*. Suite à ce travail, demande d'un appui de l'ORI pour **l'élaboration du plan départemental**.

Réalisation d'un **état des lieux** sur « la **situation de l'islam à Strasbourg et environs** » à la demande de la CUS et présentation en avril auprès d'élus.

Poursuite des **missions d'appui** effectuées dans le cadre des contrats d'agglomération de Colmar et Reichshoffen.

ZOOM

L'ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANÇAISE PAR LA MANIFESTATION DE VOLONTE

Etude prise en compte par **Patrick WEIL** (politologue) chargé, en juillet 1997, par le Premier Ministre, d'une **mission d'étude sur « l'immigration et la nationalité »**. Dans son rapport « Des conditions d'application du principe du droit du sol pour l'attribution de la nationalité française », **il cite à plusieurs reprises l'étude**. Les réflexions de l'ORI ont également **inspiré le projet de loi** proposé ensuite par Elisabeth GUIGOU, Ministre de la Justice.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 20 - Actes de la rencontre régionale « Jeunes et violences urbaines », février 1997

n° 21 - L'accueil des familles rejoignantes dans le Haut-Rhin, mars 1997

n° 22 - L'acquisition de la nationalité française par la procédure de manifestation de volonté - Synthèse de l'étude, mai 1997

n° 23 - Logement des immigrés et itinéraires résidentiels en Alsace, actes de la rencontre, juin 1997

n° 24 - Quelle place pour les langues et cultures d'origines des enfants issus de l'immigration ? Actes de la journée d'échanges, septembre 1997

n° 25 - Les « Discriminations raciales » dans l'accès à l'emploi des jeunes en Alsace, novembre 1997

LETTRE DE L'ORI

n° 2 - La politique de la ville en Alsace : géographie prioritaire, rôles, cheminement d'un dossier, juin 1997

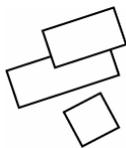
AUTRE PRODUCTION

Hommes et Migrations, n° 1209, D'Alsace et d'ailleurs, septembre-octobre 1997.

⇒ Réalisation d'un **numéro spécial sur l'Alsace**.

L'Observatoire a réalisé un travail de coordination et a rédigé quelques articles. Il permet notamment de rendre compte des travaux récents sur la population étrangère, notamment turque, en Alsace.

1998...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Elaboration du **projet associatif** : clarification du statut associatif, de la fonction de l'association, de l'articulation entre le projet associatif et les « commandes publiques » et de son fonctionnement.
- **Reconnaissance institutionnelle** de l'Observatoire comme **centre de ressources politique de la ville** lors du CIV (Comité Interministériel des Villes) de juin 1998.
- **Investissement de nouveaux thèmes** sur la durée, notamment **la participation des habitants**.
- Signature d'une nouvelle **convention bi-annuelle** (1998-99) avec les financeurs de l'Observatoire (Etat, FAS et CDC) : traduit la **volonté des financeurs de poursuivre leur soutien** à l'Observatoire et la **reconnaissance du travail effectué**.
- **Changement de Directrice** : « passage de pouvoir à l'ORI » entre Assina CHARRIER et Murielle MAFFESSOLI.

AU FIL DU TEMPS...

1998 est une **année marquée par de nombreux changements...** :

- dans le **partenariat** avec le **démarrage de la réflexion** pour l'inscription au **Contrat de Plan**,
- au niveau de l'association,
- dans les **modes d'intervention** avec l'intensification à côté de la fonction d'observation, d'une fonction d'accompagnement. Il s'agit « d'être à l'écoute », de « donner plus de place à la parole des acteurs » : interpellation des administrateurs et des financeurs réclamant « **une proximité plus grande avec le terrain** ».

C'est aussi une **année de tensions** pour le choix et l'élaboration du contenu des activités (études, rencontre régionale).

D'où une **réflexion sur les activités de l'ORI** (sur la base des acquis antérieurs et des attentes) et la **reformulation des missions** :

1. rendre accessible l'information
2. produire des analyses et de la connaissance
3. favoriser les échanges
4. accompagner et appuyer les acteurs.

Volonté de renforcement de l'équipe permanente : création du poste de secrétariat assuré par Corinne CURTI et arrivée, au cours de l'été, de Sylvie EMSELLEM (chargée d'études).

« 1997-1998, c'est de mon point de vue, un symbole quant au travail et à la fonction de l'ORI. C'est l'année où seront réalisées deux études qui **touchent à la question des discriminations raciales à l'emploi**. Le constat récurrent à travers les précédents travaux (sur les violences urbaines, l'acquisition de la nationalité, etc.) nous ramenait toujours vers cette « boîte noire » de la relation à l'emploi des jeunes dits issus de l'immigration. L'Observatoire a donc entamé deux études convergentes (cf. cahiers n°25 et 27. La **réalisation d'une étude sur la discrimination** n'a pas été sans **difficultés**, tant en ce qui concerne le travail lui-même (difficultés d'accès à de l'information, restrictions quant au choix des interlocuteurs, censure de la parole...) que les **conditions de sa production et de sa diffusion**. Le caractère tabou et polémique du sujet, mais aussi l'interrogation fondamentale que cela conduisait à porter sur le processus de production des politiques et de l'action publique a généré des freins qui n'ont pas été qu'indirects. Jusqu'au dernier moment, par exemple, il y a eu des pressions par rapport à la tenue de la **table-ronde** visant à mettre en débat ces travaux.

Mais, par effet de retour, je crois que **l'Observatoire est ressorti grand de cette situation**, et cela sur au moins deux plans : d'abord, le choix de travailler sur ce sujet a résulté en quelque sorte d'une auto-saisine de l'association (avec un financement de la Commission européenne). Dans le contexte, travailler sur ce sujet c'était affirmer l'autonomie de l'association dans la définition de son objet et de son travail ; ce qui était (et reste) un enjeu considérable pour un outil issu de la volonté des pouvoirs publics. La seconde dimension a trait à la **crédibilité et à la légitimité du travail**. Certes, l'on avait mesuré depuis longtemps l'intérêt suscité par la production de l'ORI. Mais travailler sur **un sujet à la fois peu exploré et sensible au point d'être tabou**, sans pour autant céder à la dénonciation que craignaient certains, a montré une fois encore, si besoin en était, que l'Observatoire pouvait tenir sa **fonction hybride de contribution à la recherche et de contribution à la transformation des politiques publiques**. En l'occurrence, je crois, avec un peu de recul, que ces travaux ont effectivement contribué à légitimer des questions essentielles, ceci par leur déplacement et leur mise en débat dans un espace redevenu public. Mais évidemment, sur les sujets qui occupent l'ORIV, il reste beaucoup à faire... »

Fabrice DHUME - Administrateur de l'Observatoire

... DE NOUVEAUX ENJEUX : LES DISCRIMINATIONS, LA PARTICIPATION...

LES REALISATIONS

Production de différents diagnostics ou études sur :

- la « **place de l'islam dans la politique de la ville en Alsace** » réalisée à la demande de la Préfecture de Région Alsace, démarré en octobre 1997,
- la « **définition et mesure de l'intégration**, étude de cas : Illkirch-Graffenstaden », demande du FAS*,
- la mise en place **d'indicateurs statistiques relatifs à l'intégration**, demande émanant de la DPM*.

Réalisation en lien avec Moderniser Sans Exclure Alsace d'un **document audio-visuel** : séances de travail (réunions entre élus dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin, rencontres entre habitants...).

Organisation de **séminaires associatifs / conférence** :

- sur « les **violences urbaines** », en février, à Strasbourg
- sur « la **réforme de la politique française de l'immigration et de la nationalité** », conférence de Patrick WEIL, à Mulhouse, en mars,
- sur « la **connaissance et la reconnaissance de l'Islam en Alsace** » en décembre, à Mulhouse. Présentation des expériences de Strasbourg et de Mulhouse et intervention de Franck FREGOSI.

Développement des **missions d'appui et d'accompagnement** : dans le cadre des CLAI (sur la durée), auprès de la Ville de Mulhouse dans le cadre du Colloque « Mulhouse au Futur », auprès de la Maison des Potes, du Conseil Consultatif des Etrangers (Commission Femmes), du CLAPEST (problématique des jeunes filles).

ZOOM

DISCRIMINATIONS A L'EMPLOI EN ALSACE

Suite aux conclusions de l'étude sur les « **discriminations raciales à l'emploi des jeunes** », fin 1997 et à celle sur « **l'accès à l'emploi et les canaux d'entrée sur le marché du travail** des populations immigrées et d'origine étrangère » (fin 1998), il est décidé d'organiser une **rencontre régionale** sur ce thème, à Sélestat, en juin.

Ces études et cette rencontre ont permis de mettre sur le devant de la scène une **question complexe et tabou**, preuve en est les difficultés rencontrées en termes d'organisation mais aussi d'affirmation, auprès de certains acteurs, de ces constats de discriminations en Alsace.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 26 - Etat des lieux sur la place de l'islam dans la politique de la ville en Alsace, janvier 1998

n° 27 - Accès à l'emploi et canaux d'entrée sur le marché du travail des populations immigrées et d'origine étrangère
- Rapport final, janvier 1998

n° 28 - Construction et respect de la règle de droit dans les quartiers d'habitat social en Alsace, Actes, mars 1998

LETTRÉ DE L'ORI

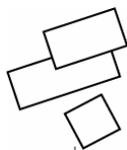
n° 3 - La territorialisation des politiques et des interventions en Alsace dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville, mai 1998

ACTUALITES DOCUMENTAIRES

n° 1 - Avril 1998, L'exclusion au n° 7 - Novembre 1998, Islam
⇒ « Actualités documentaires » est un bulletin mensuel visant à rendre plus visible le fonds documentaire et à susciter et/ou à anticiper la demande d'information. La production de cet outil résulte de l'émergence de nouvelles demandes relevant d'un besoin d'information déjà traitées et analysées.

Démarrage d'une réflexion sur « **modes d'attribution et accès au logement social** : la situation des personnes immigrées et d'origine étrangère en février. Fin d'année, **production d'un état des lieux intermédiaire** et décision, compte tenu de la difficile implication des acteurs de l'habitat, d'interrompre l'étude.

1999...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Modification des **statuts de l'Observatoire : changement de sigle** (passage de ORI à ORIV) mais aussi de la **composition du Conseil d'Administration** (suppression du collège des membres de droit).
- **Redéfinition des liens avec les financeurs** dans le cadre du comité de suivi / demande de retrait du fonctionnement associatif pour éviter les risques de « gestion de fait » / Arrêt du financement de la CDC*.
- Elaboration du **projet pluri-annuel 2000-2006** : s'inscrit dans le cadre de la réflexion relative à l'inscription au contrat de plan. Il rend compte notamment du sens de l'intervention, de ses missions, de son positionnement.
- **Audit de l'ORIV** par le Cabinet Niagara à la demande du FAS*.
- **Expérimentation ou développement de nouveaux modes d'intervention** : mission d'appui, analyse d'expériences, groupes de travail...



AU FIL DU TEMPS...

Réflexion et production de notes pour l'inscription de l'ORIV au Contrat de Plan Etat-Région (réflexion amorcée au second semestre 1998). Les financeurs de l'ORIV et en particulier l'Etat, via le SGARE, font état de leur volonté d'inscription au Contrat de Plan.

Réflexion sur la fonction de « **centre de ressources politique de la ville** » à partir d'entretiens menés auprès des professionnels intervenant dans ce champ et forte implication de l'Observatoire dans l'élaboration des contrats de ville (mission d'appui).

Développement de la **mise en réseau** :

- inscription et participation au **réseau national des centres de ressources « politique de la ville »**,
- **structuration du réseau** autour des **questions d'Intégration** ; signature d'une convention de partenariat (ADRI, D'Un Monde à l'Autre, Maison de la Méditerranée et ORIV).

Mise en oeuvre de **nouvelles modalités de travail** : fonctionnement de « groupes de travail » dans une logique de co-production (l'ORIV n'est plus le seul producteur comme c'est le cas dans une étude).

Poursuite de la consolidation de l'équipe permanente avec l'embauche d'Alexandre FABRY en mai et de Delphine BOUVIER en septembre. Recours également à des embauches sous CDD et des stagiaires.

« Le CVIAM* a cela de particulier qu'il est en fait essentiellement une juxtaposition de contrats de ville « communaux », chacun avec ses spécificités, son histoire, ses axes prioritaires, etc. L'ORIV a grandement aidé l'équipe de direction de projet, composée de la chargée de mission « politique de la ville » auprès du Sous-Préfet, des représentants des différentes administrations concernées dont les chefs de projet « contrat de ville » de chaque commune. En effet, l'ORIV par le truchement de sa directrice, a été à nos côtés dès le début pour, d'abord, **élaborer la convention cadre du CVIAM** (en 2000), à raison d'une demi-journée de travail par semaine plus quelques nuits de rédaction, et **dégager les principes et enjeux transversaux, objectifs stratégiques, territoriaux prioritaires de cette mosaïque** ! Ensuite, elle nous a accompagnés dans la **préparation des conventions d'application territoriales et thématiques** (notamment emploi).

Plus récemment, en octobre 2002, l'ORIV a organisé **une rencontre inter-sites** de la région Est au cours de laquelle les acteurs de terrain de la politique de la ville ont pu **échanger leurs expériences**, et en novembre 2002, elle a participé à la **conception et à l'animation de la journée de réflexion des professionnels** de la ville dans le Haut-Rhin, riche en consolidation d'un partenariat inter-institutionnel.

Globalement, la directrice de l'ORIV fait partie intégrante de l'équipe de direction de projet du CVIAM : c'est dans le respect des particularismes propres à chacun, en apportant ses **observations distanciées**, en cheminant avec nous dans nos questionnements, que s'est construit, du moins à l'échelon technique, le CVIAM et développé un réel réseau intercommunal de professionnels.

L'ORIV, c'est aussi, au-delà de sa directrice, une **équipe et des publications**, des **journées d'études** en phase avec les préoccupations de terrain (sur la participation des habitants, la jeunesse, etc.). »

Nadine GRANDJEAN, chef de projet contrat de ville Lutterbach, pour l'équipe de direction de projet du CVIAM*

... L'ORI DEVIENT ORIV ET ELABORE UN PROJET PLURI-ANNUEL

LES REALISATIONS

Organisation d'une **rencontre régionale sur « la participation des habitants : quels enjeux ?, quelles pratiques ? »** en janvier, à Mulhouse (110 personnes).

⇒ Suite à cette rencontre et à la demande des participants, mise en place d'une réflexion dans une logique de co-production : fonctionnement de trois groupes de travail sur la base des thèmes issus de la rencontre régionale.

Réalisation d'un **document rendant compte des modalités de cette participation dans les différents pays européens**, dans le cadre de l'organisation par le CCE de la Ville de Strasbourg d'une rencontre européenne en novembre sur « Quelle participation des résidents étrangers à la vie publique locale ? ».

Organisation d'un **séminaire sur « pratique de l'islam dans les villes moyennes et petites communes »**, en novembre, à Strasbourg.

Poursuite des **missions d'appui et d'accompagnement** engagées (CLAPEST, Maison des Potes, Commission Femmes du CCE*) et réponse à de **nouvelles sollicitations**, notamment dans le cadre de **démarches contractuelles** :

- élaboration des contrats de ville du CVIAM*, du Contrat de Ville de Colmar, du Contrat de Ville de la CUS,
- mise en oeuvre des CLAI*,
- préparation du « Forum de la Démocratie Locale » en juin à Strasbourg (demande de la Ville de Strasbourg).

Accroissement des demandes :

- **d'interventions** (thèmes traités par l'Observatoire) au plan local mais parfois également sur le plan national,
- de **participation à diverses instances** (locales ou nationales comme CODAC, groupe de travail...).

ZOOM

QUESTIONS AUTOUR DE L'INTEGRATION

Production d'un **document audio-visuel** : « Questions autour de l'intégration », en lien avec Moderniser Sans Exclure Alsace Ce travail, démarré début 98, constitue la première étape d'un **travail de rencontres et d'échanges**. L'objectif est également de mieux cerner la complexité des situations locales, les questionnements et difficultés de chacun. Il s'agit à partir de la **diffusion de la vidéo, d'organiser des soirées-débat**.

Organisation de deux séances de « formation » en direction des élus.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

Pas de production de Cahiers : phase de réalisation d'études ou réalisation n'ayant pas fait l'objet d'un cahier

LETTRES DE L'ORIV

n° 4 - Statistiques et immigration : éléments de compréhension, avril 1999

n° 5 - Pour une école républicaine... Les Zones d'Education Prioritaires

ACTUALITES DOCUMENTAIRES

n° 8, Janvier, La Citoyenneté

n° 9, Février, Identité et Culture

n° 10, Mars, Banlieues, Médias et Immigration

n° 11, Avril, Le logement des immigrés

n° 12, Juin, Mots et Migrations

n° 13, Juillet, Ville et Culture

n° 14, Septembre, L'école et les enfants issus de l'immigration

n° 15, Octobre, Délit d'immigration. La construction sociale de la déviance des immigrés

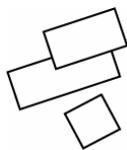
n° 16, Novembre, La participation des résidents étrangers à la vie locale

n° 17, Décembre, L'Islam

Volonté de **diffusion plus large des connaissances** notamment auprès des **intervenants sociaux** (logique de prévention).

Développement des interventions auprès des **écoles de formation en service social** **Conception avec l'ESTES* d'une UV optionnel**, de 48h annuel, sur les « migrations », ouverts aux assistants sociaux, éducateurs spécialisés et

2000...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Inscription de l'**ORIV dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.**
- Mise en place des **conditions de réalisation du partenariat et des missions** inscrites au **Contrat de Plan** et des **objectifs définis dans le projet pluri-annuel.**
- Changement de Président : **Rudi WAGNER devient le second Président de l'ORIV.**
- **Travail associatif de réflexion** ayant notamment conduit à **l'élaboration d'un règlement intérieur.**
- Volonté d'un renforcement des interventions de l'ORIV « au **service des acteurs** » : notamment évolution du centre de documentation, formalisation de la notion de mission d'appui et d'accompagnement.



AU FIL DU TEMPS...

Inscription de l'Observatoire au **Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006** :

- elle résulte de la **reconnaissance de l'expérience acquise et de ses compétences** ;
- elle a donné lieu à **l'élaboration d'une convention-cadre**, signée par les différents financeurs et l'association ORIV qui fixe leurs relations.

Les **financeurs** de l'Observatoire dans le cadre du **Contrat de Plan** sont : l'Etat, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) et des collectivités (Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Mulhouse, Colmar, Illzach, Rixheim, Lutterbach, Ensisheim et la Communauté de Communes du Bassin Potassique pour le compte des communes de Wittelsheim, Wittenheim, Kingersheim, Staffelfelden).

Ces derniers se retrouvent au sein d'un **Comité de suivi** qui, chaque année, s'accorde sur **un programme de travail, sur proposition de l'association.** Un second temps de rencontre annuel est prévu afin de faire le bilan des activités menées l'année précédente.

Pour répondre à la **demande de proximité et d'écoute envers les acteurs**, l'Observatoire :

- a amélioré ses **méthodes de travail** en développant des **pôles thématiques**, en renforçant les démarches d'appui et les dynamiques de réflexions collectives
- a également renforcé la **territorialisation de son action** pour appréhender de manière plus fine la réalité de la région (à travers les études mais aussi évolution de la Revue de Presse, suivi des procédures contractuelles...).

« L'équipe de direction de projet, constituée d'un représentant de l'administration de chacune des collectivités engagées dans le Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne, a été **chargée par les élus d'élaborer un document préparatoire** au débat politique pour éclairer les enjeux, les grands objectifs à poursuivre et les moyens à mettre en œuvre.

Elle s'est située d'emblée dans une démarche de **production collective** plutôt que d'utiliser les services d'un cabinet d'études externe. Tout naturellement, plusieurs membres de l'équipe qui avaient déjà eu l'occasion de collaborer avec l'**Observatoire** ont pensé à lui pour les **accompagner dans cette démarche.**

De nombreuses séances de travail bi-mensuelles ont ainsi eu lieu pendant plus d'un an, l'ORIV produisant états des lieux, notes de problématiques pour préparer les rencontres puis synthèses de débats et mise en perspective à leur issue.

Toute la matière, particulièrement riche, accumulée lors de ces travaux qui se sont déroulés dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale, ont permis de proposer aux élus qui en ont débattu un rapport dont la qualité a été soulignée.

Mais au-delà de la production d'écrits, le travail conduit avec l'ORIV a permis de construire une culture partagée de la Politique de la Ville entre des communes dont l'histoire, la taille, l'implication dans la Politique de la Ville et ses dispositifs sont très différents.

A Mulhouse, nous avons particulièrement apprécié ce travail et n'avons pas hésité à solliciter à nouveau l'ORIV pour **élaborer notre convention d'application territoriale.** »

Brigitte GÖLLNER - Ville de Mulhouse

... AFFIRMATION DU PROJET ASSOCIATIF ET INSCRIPTION AU CONTRAT DE PLAN

LES REALISATIONS

INTEGRATION / IMMIGRATION

Capitalisation des deux études menées précédemment (BDSL et Illkirch) permettant la **production d'un document « Penser et mesurer l'intégration »**.

Fonctionnement d'un groupe de travail / étude de textes.

INTEGRATION / POLITIQUES PUBLIQUES

Organisation de **soirée-débats autour de la vidéo « Questions autour de l'intégration »**

Interventions dans le cadre des CLAI (Sélestat et Val d'Argent)

Travail autour de l'élaboration d'« argumentaires »

POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRATS DE VILLE

Missions d'appui dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville : approche thématique (intégration, discrimination), conventions territoriales, convention cadre.

FAMILLE ET SOCIALISATION

Production des travaux engagés l'année précédente :

- étude monographique Colmar
- recueils d'expériences sur Bas-Rhin et Haut-Rhin.

Co-organisation, en lien avec les REAAP*, d'une **rencontre régionale**, en novembre, à Colmar : « Soutien à la fonction parentale en Alsace : quelles initiatives ? quelles perspectives ? »

DISCRIMINATIONS

Réalisation d'un document sur les discriminations sur Strasbourg et appui à l'organisation d'une **rencontre**

Participation à une **réflexion inter-ministérielle** sur « l'émergence de la question ethnique dans le lien social »

Appui à un **groupe de travail sur les discriminations dans le logement** (dans le cadre de la CODAC* Bas-Rhin).

ACCUEIL DES POPULATIONS ISSUES DE L'IMMIGRATION

Démarrage d'une réflexion et d'une mission d'appui sur **l'accueil des populations étrangères dans les services publics**

Mission d'appui dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Accueil des Primo-arrivants (Haut-Rhin) .

ZOOM

CITOYENNETE ET PARTICIPATION

Poursuite de la réflexion engagée sur ce sujet en 1999 avec **l'organisation d'une rencontre régionale** : « la participation des habitants : vers un ressourcement de la citoyenneté ? », en mars, à Illkirch (150 personnes présentes).

Production d'un **cahier et d'une lettre** rendant compte des recherches effectuées l'an passé sur « la **participation des résidents étrangers à la vie publique locale** ».

Dans le même temps, **réalisation de mission d'appui auprès d'acteurs** (Lutterbach, Saverne, appui pour la prise en compte de cette question dans les contrats de ville et grands projets de ville.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 29 - Penser et mesurer l'intégration pour une approche entre théorie et pragmatisme, septembre 2000

n° 30 - Parents / Professionnels : des modes de socialisation divergents - Etude monographique menée à Colmar, sur les territoires Mittelhart et Schuman, septembre 2000

n° 31 - La participation des résidents étrangers aux décisions publiques locales, septembre 2000.

LETTRÉ DE L'ORIV

n° 6 - Quelle participation des résidents étrangers à la vie publique locale ?, 2000

ACTUALITES DOCUMENTAIRES

n° 18, Janvier, Urbanisme et démocratie

n° 19, Février, Associations et Citoyenneté

n° 20, Mars, Violences Urbaines

n° 21, Avril, Villes, territoires et politiques

n° 22, Mai et n° 27, Novembre : Discriminations et Racisme

n° 23, Juin, Identité collective et altérité

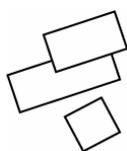
n° 24, Juillet, Histoire, mémoire et biographie

n° 25, Septembre et n° 26, Octobre, L'Europe :

Immigration, intégration et discrimination / Politique de la ville et citoyenneté

n° 28, Décembre, Famille et intégration

2001...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Première **année de fonctionnement complète dans le cadre du Contrat de Plan** : mise en place des **partenariats** notamment avec les financeurs qui, jusque là ont peu travaillé avec l'ORIV (comme, par exemple, le Conseil Régional).
- Le travail mené pour mieux répondre à la demande de proximité avec les acteurs a eu pour « contre effet » une **interpellation accrue à plus de « concret »** (recherche de solutions...)
- La **volonté de renforcement et d'optimisation du pôle « ressources »** a donné lieu à une **réflexion sur le contenu** de ce dernier qui a abouti à la **création d'un poste de chargé de la gestion de l'information et de la documentation** : embauche de Diane HÄSSIG en octobre



AU FIL DU TEMPS...

2001 est la première année de fonctionnement de l'Observatoire dans le cadre du Contrat de Plan : **apprentissage mutuelle des fonctionnements, adaptation des instances** (comité de suivi notamment) mais, globalement, c'est une année marquée par des **relations constructives**.

La « **demande de concret** » a été à l'origine d'une réflexion interne à l'association (d'abord initiée dans le cadre d'un temps de travail entre le Bureau et l'équipe) puis discutée en Conseil d'Administration. Elle a permis de clarifier les positionnements à avoir dans ce cadre mais aussi de réinterroger la « position » de l'Observatoire.

⇒ L'Observatoire est un **acteur de « seconde ligne »** c'est à dire qu'il intervient au service des acteurs et en lien avec eux, mais non directement dans la mise en œuvre d'actions de terrain.

⇒ Il relève d'une « **fonction de tiers** », une indépendance construite dans le partenariat et constitutive de la « plus-value » de l'Observatoire (possibilité de traiter de certains sujets mais aussi de réunir des acteurs différents).

Sur le plan du fonctionnement de l'équipe, c'est, avec la création du poste, la **construction d'une équipe de six personnes** inscrit dans la stabilité (au niveau des contrats de travail).

« Pour ma part, c'est en 1995 que j'ai eu connaissance de l'existence de l'ORI. Nommée adjointe au Maire de SELESTAT, en charge de la cohésion sociale, j'étais responsable du CCPD (Conseil Communal de Prévention de la Délinquance). J'avais tout à apprendre, issue de l'Education Nationale, niveau maternelle j'étais très proche des familles, de leurs difficultés, (30% d'entre elles étaient d'origine étrangère). J'avais la connaissance du terrain, la volonté de faire évoluer les choses en aidant les familles. J'ai trouvé un appui auprès de l'inspecteur de l'Education Nationale qui lui connaissait l'ORI. J'ai **adhéré, participé aux différents colloques organisés ou retrouvé les membres de l'ORI en différentes instances** (CODAC* par exemple).

En 1997, l'ORI m'a sollicité pour participer à la réalisation d'un document vidéo avec l'Association Moderniser sans Exclure.

Cette confrontation m'a permis de mesurer le chemin à parcourir si des responsables d'une commune ne considèrent pas leurs concitoyens à égalité comment peut-on croire que nous sommes en république ? Ces échanges entre élus, des deux départements, et ensuite avec des habitants de Bouxwiller ont été, je pense et je veux l'espérer, un **point de départ de réflexion et d'évolution**. La projection du film et les discussions qui ont suivies ont pu amener à des **prises de conscience pour certains**, c'était notre objectif.

En 1999, avec l'aide et l'appui, combien précieux de l'ORIV, j'ai travaillé à la **signature d'un Contrat Local d'Accueil et d'Intégration** entre la Ville de SELESTAT et l'ETAT. Le diagnostic préalable à cette signature fut supervisé par l'équipe de l'ORIV. Les membres du CA et de l'équipe co-animaient les réunions de quartiers, les réunions socioprofessionnelles préparatoires à la mise en œuvre du Contrat.

A de nombreuses reprises j'ai demandé conseil aux membres de l'Observatoire dans le cadre de mes responsabilités vis-à-vis des étrangers, citoyens de SELESTAT. Lorsqu'en 2001, mon mandat s'étant terminé, j'ai **accepté tout naturellement de faire partie du Bureau de l'ORIV** pensant rendre modestement un peu de ce que j'avais reçu. »

Jeannette MOEREL

... DEMANDE DE « CONCRET » ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES

LES REALISATIONS

ACCUEIL DES POPULATIONS ISSUES DE L'IMMIGRATION

Réalisation d'une **étude** et d'un appui sur **l'accueil des populations étrangères dans les services publics** **Appui** dans le cadre du **suivi** du Plan Départemental d'Accueil des Primo-arrivants (Haut-Rhin) : analyse statistique et approche territorialisée des questions d'accueil

CITOYENNETE ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Production d'une **contribution sur les « relations entre associations et politique de la ville »** (inclus au Rapport SANDRIER) : organisation de réunions, échanges entre acteur **Réalisation d'une étude** sur la « **place des associations locales dans les politiques publiques** ».

DISCRIMINATIONS

Conception d'un projet (EQUAL*), en lien avec le Crapt-Carrli, visant à **mettre une place une stratégie de lutte** contre les discriminations dans le domaine de l'emploi
Appui à un **groupe de travail sur les discriminations dans le logement** (dans le cadre de la CODAC* Bas-Rhin).

INTEGRATION / IMMIGRATION

Accompagnement des CLAI* (contribution au diagnostic sur le Val d'Argent, suivi et appui sur Sélestat)

PARENTALITE ET SOCIALIZATION : **Diffusion** (écrite et orale, nombreuses interventions) **des travaux et contribution** à l'organisation d'un séminaire sur **la relation famille/école** en lien REAAP* 67

PERSONNES AGEES IMMIGREES : Réalisation d'un **état des lieux** et fonctionnement d'un **groupe de travail institutionnel** (suivi de la démarche, discussion autour des analyses produites).

POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRATS DE VILLE : Mission d'appui dans le cadre de la réflexion sur la **phase d'évaluation des contrats de ville, réflexion sur les métiers** (notamment lien entre prévention spécialisée et politique de la ville) et **mission de préfiguration** sur la création de centre de ressources en Lorraine et en Franche-Comté.

ZOOM - TRAVAIL EN DIRECTION DES ELUS : DEUX APPROCHES DISTINCTES

Mise en **place « d'outils » répondant aux attentes des élus**

Expérimentation de cette démarche au regard des questions d'Islam. Afin de saisir les besoins des élus et sur proposition d'un groupe de travail comprenant notamment des chercheurs du CNRS, l'Observatoire a réalisé une enquête (par questionnaire) pour **relever les questions et besoins** des élus afin d'identifier **les modes d'intervention** souhaités qui ont ensuite été testés en 2002.

Recherche-action sur le pays Bruche Mossig Piémont / Définition d'une politique de l'habitat

Mise en oeuvre d'une démarche visant l'implication directe des acteurs dans le processus de production de connaissance (par des allers retours entre échanges et analyse). Cette démarche pour l'Observatoire s'inscrit dans une **réflexion plus globale sur la mixité** et les conditions de **mise en oeuvre de ce concept**. En parallèle, **fonctionnement d'un groupe de réflexion régional** (acteurs confrontant leurs pratiques).

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

Pas de production de Cahiers : phase de réalisation d'études ou réalisation n'ayant pas fait l'objet d'un cahier

LETTRE DE L'ORIV

La Lettre de l'ORIV n° 7 - Vers une « normalisation » implicite de la fonction parentale... (2001)

ACTUALITES DOCUMENTAIRES

n° 29, Janvier, Logement et mixité

n° 30, Février, Insécurité et prévention de la délinquance

n° 31, Avril, Islam

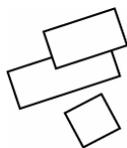
n° 32, Mai, Citoyenneté

n° 33, Juin, Expériences et innovation

n° 34, Juillet, Les associations issues de l'immigration

n° 35, Septembre, La notion de mixité

2002...



QUELQUES FAITS MARQUANTS

- **Interrogation et réflexion interne** à l'Observatoire suite aux « événements du 21 avril » sur les missions menées, le travail réalisé...
- **Production d'un communiqué de presse** (intervention dans les médias écrits et radio) rendant compte de la position collective de l'association
- **Volonté d'investir (ou de ré-investir) le débat public** : nécessité ressentie au niveau de l'association **d'assurer une diffusion plus large et plus abordable des connaissances**
- Conception et élaboration du **site internet**, dans le même temps engagement d'un travail autour des **documents de communication de l'ORIV** (logo, charte graphique...).



AU FIL DU TEMPS...

L'interrogation suscitée par les « événements » d'avril 2002 ont obligé **l'association à se penser collectivement** (décision de la position à prendre, du contenu et des modalités de diffusion du communiqué).

En fait, **la dynamique associative s'est construite au fur et à mesure des années** (et reste toujours fragile parce que dépendante de la disponibilité de ses membres). A titre d'exemple, **l'élaboration du programme de travail annuel** est le fruit d'un travail engagé dès le mois de septembre. C'est souvent l'occasion d'un **échange plus large sur les enjeux qui animent la société**.

Les travaux réalisés et rencontres organisées ont mis en avant **la capacité de mobilisation de l'Observatoire**, au fur et à mesure des années, au-delà du « cercle » des initiés aux questions traitées. Dans le même temps, il s'agit de trouver les **moyens de les inscrire dans la durée**, s'assurer en fait de leur pérennité.

L'année a été marquée par des témoignages forts de **reconnaissance du travail** mené mais aussi par des interrogations, en interne, sur la **capacité à mener toutes les activités**.

2002 a connu également des modifications au niveau de l'équipe avec le départ d'Alexandre FABRY et l'arrivée de Julia POULIN.

« L'ORIV : un partenaire apprécié par les acteurs et les élus du Pays »

Le Pays Bruche Mossig Piémont a fait appel aux compétences et au savoir-faire de **l'ORIV pour l'animation des travaux de sa commission habitat**. Cette commission composée d'élus locaux et d'acteurs socioprofessionnels et associatifs et présidée par M. LIPS Directeur du Crédit Immobilier et M. SCHMITT Maire de Soultz les Bains, s'est donnée comme objectif de « **définir une politique concertée de l'habitat** à l'échelle du pays et (de) formuler des propositions d'actions concrètes visant à encadrer la spéculation foncière, à développer le logement social, à réhabiliter l'habitat ancien et à revitaliser les centres bourgs ».

L'ORIV a su répondre de manière efficace et construite à la difficulté de l'exercice, nécessitant tout à la fois une **réflexion globale à l'échelle du périmètre du pays** et une **connaissance fine des situations et des problématiques**.

Le travail a été réalisé en **plusieurs étapes** essentielles et complémentaires :

- Analyse des études et sources statistiques
- Identification des situations locales, des acteurs et du sens de leur intervention
- Prise en compte des attentes des élus sur la base d'entretiens directs avec les maires
- Organisation de moments d'échanges et de débats au sein de la commission
- Organisation d'ateliers thématiques, pour traiter les problématiques relevées auprès des élus dans une approche concrète (études de cas, association de personnes ressources).

Cette démarche, grâce à la qualité du travail réalisé, a permis et permet à la fois de :

- favoriser la prise de parole et surtout la réflexion collective sachant que les intérêts des uns et des autres peuvent être divergents
- capitaliser, croiser les expériences et interroger les outils à partir de situations concrètes, pour trouver, aux problèmes posés, des réponses adéquates et viables
- les situer dans une analyse globale du territoire tout en permettant l'expression des diversités
- établir un état des lieux et des propositions partagées par les membres de la commission, socle indispensable à la définition d'une politique concertée
- outiller la charte du pays, dans son volet diagnostic et son volet stratégie, pour promouvoir une politique volontaire et concertée en matière d'habitat et de logement à l'échelle du Pays. »

Alain FERRY, Député-Maire, Président du Pays

... UN TRAVAIL RECONNU MAIS DES ASPECTS A CONFORTER

LES REALISATIONS

ACCUEIL DES POPULATIONS ISSUES DE L'IMMIGRATION - **Mise en perspective des travaux** menés sur **l'accueil**.

Appui dans le cadre du **suivi** du Plan Départemental d'Accueil des Primo-arrivants (Haut-Rhin) et **appui méthodologique** pour la **conception d'un système d'observation** de l'accueil des primo-arrivants (Bas-Rhin).

CITOYENNETE ET PARTICIPATION DES HABITANTS - Production de **l'étude** sur la « **place des associations dans les politiques publiques** » (Territoires : Haguenau-Bischwiller, Communauté de Communes du Pays du Ried Brun).

Réalisation d'une **note** sur les enjeux de la participation à partir de "**portraits de militants associatifs immigrés**".

DISCRIMINATIONS - Elaboration d'une **fonction de veille, d'observation et d'appui** et participation à la **coordination** du projet EQUAL * Alsace.

Participation à **l'élaboration d'un système d'information** à destination des acteurs économiques – Projet IDREM*

Appui à un **groupe de travail sur les discriminations dans le logement** (dans le cadre de la CODAC* Bas-Rhin).

HABITAT ET MIXITE - Réflexion sur la **notion de mixité** à partir du fonctionnement d'un **groupe de travail** régional (échanges à partir des pratiques) et une **conférence**

Recherche-action (pays Bruche-Mossig-Piémont) et **recueil /analyse d'expériences**.

INTEGRATION - Production de connaissances à partir de **l'analyse des CLAI*** et **appui dans le cadre des CLAI***.

Fonctionnement d'un **groupe de travail** : échanges sur la base d'expériences ou de questions d'actualité.

ISLAM : Participation à un **groupe de travail national** (FASILD). Création d'outils en direction des élus : **organisation de deux matinée d'échanges**.

JEUNES : Fonctionnement d'un **lieu d'échanges entre professionnels** à partir de leurs pratiques et organisation de deux **conférences**, autour de la notion de "jeunes comme ressource ?"..

POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRATS DE VILLE : **Missions d'appui** en direction des professionnels (autour des questions d'évaluation, de programmation...) et **organisation de rencontres** entre professionnels. Finalisation des **missions de préfiguration** sur la Lorraine et la Franche-Comté..

ZOOM - PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES

Le travail **d'état des lieux** sur les personnes âgées immigrées, réalisé en 2001 et ayant donné lieu à la rédaction d'un rapport en 2002, a permis de **mieux connaître la situation** de cette population et ses difficultés. Au-delà la méthodologie retenue pour l'étude, à savoir le fonctionnement en parallèle d'un **groupe de travail institutionnel** a favorisé la prise de conscience par ceux-ci des enjeux et une meilleure prise en charge.

CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

n° 32 - Actions de soutien à la parentalité en Alsace, 2002

n° 33 - Soutien à la parentalité en Alsace : Quelles initiatives ? Quelles perspectives ? Actes de la Rencontre Régionale du 17 novembre 2000, avril 2002

n° 34 - Les associations locales dans les politiques publiques : Le paradoxe du pouvoir et de la liberté, mai 2002

n° 35 - Des itinéraires de migrants algériens vieillissants, mai 2002

n° 36 - Collectivités locales et pratiques de l'Islam en Alsace, Actes de la matinée d'échanges du 2 mars 2002, août 2002

LETTRE DE L'ORIV

n° 8 - Des itinéraires de migrants algériens vieillissants, sept. 2002

n° 9 - La participation des associations locales aux politiques publiques : une place à (se) construire, sept. 2002

ACTUALITES DOCUMENTAIRES

n° 36, Janvier, L'Islam

n° 37, Février, Les jeunes

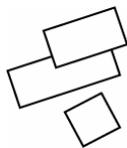
n° 38, Mars/juin, Le racisme

n° 39, Juin, Associations et politiques publiques

n° 40, Juillet-août, Personnes âgées immigrées

n° 41, Septembre, Les jeunes et la délinquance

2003 ET PERSPECTIVES...



QUELQUES POINTS D'APPUI

L'observatoire c'est :

- une **position associative singulière** sans cesse à réaffirmer et à reconstruire
- une **association riche d'administrateurs** divers et participant aux réflexions engagées en lien avec des salariés au service du projet associatif et des missions
- un espace de **mise à disposition** et de **production** de connaissances
- une **capacité d'intervention** dans la proximité et de **prise de recul dans l'analyse**
- un **lieu-ressources et de ressourcement** pour les acteurs
- un **espace de débat** et de **rencontres** dans une perspective de clarification des enjeux et de sérénité
- un **appui** pour les acteurs et au service des acteurs.



ACQUIS ET ENSEIGNEMENTS

- Une volonté constante **d'adaptation et de développement des modes interventions** au plus près des **attentes des acteurs**.
- Une **structure en phase avec les évolutions** de l'environnement régional et national.
- Une **charge de travail en évolution** constante tant en terme de **volume** qu'en raison des formes prises par les interventions qui demandent **un temps d'élaboration important** (construction des partenariats...).
- Une **possibilité d'action et d'intervention** construite **sur des partenariats avec les pouvoirs publics et les collectivités** s'inscrivant dans la durée et dans une acceptation des places et rôles respectifs.
- Un **effort d'adaptation du centre de documentation** et des réponses apportées pour faire face à la complexification des demandes.
- Une **multiplicité des thèmes traités** du fait du caractère transversal des domaines abordés.

« Et si, pour un dixième anniversaire, la question qui se pose à ceux qui s'intéressent à l'action de l'ORIV, aux membres de l'association, à son bureau, aux personnes et aux institutions qui bénéficient de ses services, aux financeurs, n'était pas à **rechercher dans le titre même d'une des études** réalisées par l'association en 2002 : « **les associations locales dans les politiques publiques : le paradoxe du pouvoir et de la liberté** ».

En dix ans, c'est ce paradoxe qui a été creusé, avec les énergies internes, salariées et associatives, avec les contraintes externes, avec les points de vue différents d'acteurs divers, avec le soutien fort de représentants institutionnels, dans une société par définition mouvante, complexe, traversée d'enjeux contradictoires, de débats d'idées, de politiques bâties à tel ou tel moment, dans une région avec ses spécificités : l'Alsace.

En dix ans, lorsqu'il y a eu résultat ? Et il y a eu des résultats tout à fait significatifs, ceux-ci ont été **acquis quand ce paradoxe a été positivement géré**.

Pour le Directeur régional du FASILD que je suis, nul doute que l'ORIV a, en dix ans, **pris sa place et joué son rôle** avec tous ceux, militants, élus, professionnels qui veulent faire **progresser concrètement l'intégration et la prévention des discriminations en Alsace**. »

François BARTHELME – Directeur Régional FASILD



ET DES « PISTES DE PROGRES » A INVESTIR

- Etre plus présent dans le **débat public**,
- Développer les **partenariats locaux** (universités, acteurs associatifs,...),
- Mieux **exploiter et rendre lisible** nos **ressources** et les **travaux réalisés**,
- Mieux **répondre à la demande des acteurs**, en particulier des professionnels de la ville en termes de temps de rencontre spécifique mais aussi de diffusion d'une information ciblée, traitée et régulière,
- Rendre plus **visible et lisible le travail de l'Observatoire** et plus largement les réflexions sur certains thèmes....

... REGARDS CROISES

QUESTIONS AUTOUR DE L'INTEGRATION : QUELQUES ANNEES « APRES », A BOUXWILLER...

« Contactée en 1998 par Guy GIRAUD, j'ai eu à cœur de répondre à sa demande, à savoir réunir dans le but de réaliser un film, une dizaine de personnes d'origine étrangère qui pourraient évoquer devant la caméra leur vécu d'habitants de Bouxwiller.

Les séances de tournage ont eu lieu dans la bonne humeur. Nous avons tous eu beaucoup de plaisir à travailler avec l'ORIV et MSE. De façon tout à fait paradoxale, ce projet nous a également permis de nous rencontrer, alors que nous sommes tous habitants de la même petite ville. Je pense à Ahmet, qui n'avait jamais eu l'occasion d'adresser la parole à Sultane et à Ayse (certaines barrières demeurent...) et qui a été agréable de surprise des jeunes filles réfléchies aux caractères affirmés...

Le 28 avril 2000, une projection débat avait eu lieu au Musée judéo-alsacien de Bouxwiller. La soirée avait été organisée en partenariat avec l'association intercommunale du Pays de Hanau et la section locale du Mrap auquel Sultane et sa sœur avaient adhéré dans la foulée...

Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation. Certaines jeunes femmes d'origine turque étaient sorties de ce débat avec un sentiment mitigé, avec l'impression que beaucoup de Bouxwillerois avaient une image faussée de leur communauté et que la municipalité ne prenait pas assez en compte leurs demandes (notamment concernant des cours de français pour les femmes). L'idée a donc germé de créer une association. Pendant presque une année Fatma Özdemir, Aïcha, Nacera et moi-même avons réuni autour de nous une dizaine de femmes intéressées par le projet pour définir les objectifs et rédigés les statuts de ce qui allait finalement devenir une association laïque et interculturelle de femmes.

« Femmes à la croisée des cultures » est officiellement née le 11 juin 2001 et compte actuellement environ 70 membres (deux tiers de turques, près d'un tiers de française, quelques maghrébines, une portugaise). Nous nous retrouvons toutes une fois par mois, le mercredi après-midi, pour échanger et faire découvrir aux autres nos cultures respectives.

Un centre de loisir, interculturel lui aussi, est habilité par Jeunesse et Sport accueille une bonne quarantaine d'enfants de trois à douze enfants pendant que nous nous réunissons. Des cours de Français Langue Etrangère (FLE) et des séances de danses orientales ont été mis en place dans des locaux que la municipalité met à notre disposition gratuitement.

L'adjointe au maire déléguée à la culture est pour nous une interlocutrice ouverte, toujours prête à chercher avec nous des solutions lorsqu'un problème se présente. Nous avons récemment invité nos conjoints à une conférence débat sur la toxicomanie organisée en collaboration avec Migrations-santé. Notre association est également représentée à « l'Office municipal des Sports, de la Culture, des Arts et des Loisirs » ce qui nous permet de travailler et de monter des projets en partenariat avec d'autres associations locales.

Au résultat, ce qui au départ devait être pour nous un engagement ponctuel en vue de la réalisation d'un document vidéo, nous a permis d'enclencher localement une véritable dynamique et d'essayer modestement de mieux vivre ensemble, ici, à Bouxwiller.»

Nadine ACKERMANN

NAISSANCE D'UN OBSERVATOIRE DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE EN ALSACE

« Dès 1992, le diagnostic territorial établi pour l'Alsace fait état de déséquilibres internes fragilisant la cohésion sociale tels que la concentration urbaine et la cristallisation de problèmes humains et sociaux dans certains quartiers. Or, l'intégration des populations issues de l'immigration ainsi que la cohésion sociale, la politique de la ville et du développement social urbain constituent des enjeux majeurs des territoires

Considérant que l'acquisition et la valorisation des connaissances sont indispensables pour la conception et la conduite des politiques publiques, une volonté forte de la préfecture de région et du FAS se manifeste alors pour créer une structure d'observation.

En 1992, l'ébauche d'observatoire a fonctionné en lien étroit avec le FAS, les premières chargées d'études prenant en charge la gestion documentaire de l'établissement. C'est à partir de ces éléments qu'ont été exploitées les premières données quantitatives et qualitatives ; Ce qui a permis des publications telles que la création d'entreprises par les immigrés (1992), l'accession à la propriété par les immigrés, en particulier par la communauté turque (1993), la clarification des concepts : intégration, insertion, assimilation (1994).

L'année 1996 est un moment important dans l'histoire de l'Observatoire. Après quatre années expérimentales, c'est la naissance en février 1996 de l'association ORIV, Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, soutenue financièrement par l'Etat, le FAS et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dès lors, l'ORIV s'est affirmé comme le centre de ressources régional de la politique de la ville. Il s'est inscrit, à ce titre, dans le cadre organisationnel souhaité par la Délégation interministérielle à la ville.

Aussi, considérant la fonction d'observation des territoires dans les domaines de l'intégration et de la ville comme indispensable et conscients de la valeur des travaux conduits depuis lors par l'Observatoire, les pouvoirs publics ont décidé d'en pérenniser le fonctionnement en l'inscrivant au Contrat de plan 2000-2006.

Depuis cette date, les contacts entre l'Etat, les collectivités signataires du Contrat de Plan et l'ORIV sont fréquents, fructueux et toujours enrichissants, au service de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. »

Serge MORVAN – Secrétaire Général aux Affaires Régionales et Européennes

GLOSSAIRE

ADRI : Agences pour le Développement des Relations Inter-culturelles
CCE : Conseil Consultatif des Etrangers
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations
CIV : Comité Interministérielle des Villes
CLAI : Contrat Local pour l'Accueil et l'Intégration
CODAC : Commission Départementale d'Accès à la Citoyenneté
COTRAMI devenu depuis l'association ALEOS
CRIPI : Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées devenue depuis 2001 la
CRILD, soit la Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations.
CVIAM : Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDE : Direction Départementale de l'Equipement
DPM : Direction de la Population et des Migrations
DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRE : Direction Régional de l'Equipement
DRINSEE : Direction Régionale de l'INSEE (Institut National de la Statistiques et des Etudes
Economiques)
DRTEFP : Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ELCO : Enseignements des Langues et Cultures d'Origine
EQUAL Alsace : projet EQUAL mené en Alsace visant à « favoriser l'égal accès, le maintien et la
promotion dans l'emploi des populations issues de l'immigration »
EQUAL : programme européen de lutte contre toutes les formes de discriminations à l'emploi
FAS : Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs immigrés et leurs familles devenus en 2001 le
FASILD, c'est à dire le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les
Discriminations
HCI : Haut Conseil à l'Intégration
IDREM : projet EQUAL mené sur le plan national et rassemblant différents centres de ressources
visant à mettre en œuvre une « stratégie d'information contre les discriminations raciales dans
l'emploi »
IGAS : Inspection Général des Affaires Sociales
PRIPI : Programme Régional pour l'Insertion des Populations Immigrées
SGARE : Secrétariat Général aux Affaires Régionales et Européennes
SSAE : Service Social d'Aide aux Emigrants

L'ORIV... A TRAVERS QUELQUES ARTICLES DE PRESSE

Dernières Nouvelles d'Alsace – 15 juin 1993

Mieux informer sur l'intégration

●●● Depuis un an et demi, l'Observatoire régional de l'intégration publie des études thématiques consacrées à l'immigration. Ce sont autant d'aides à la décision en matière de politique sociale.

L'immigration est suffisamment complexe pour qu'on cherche à faire reculer la schématisation. C'est dans cet esprit que l'Observatoire régional de l'intégration a été créé à Strasbourg en 92. « Nous pouvons désormais offrir un outil descriptif et analytique de la situation telle qu'elle se présente dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin », indique Assina Idiri, chargée d'études à l'Observatoire. Cette instance fonctionne sous l'autorité morale d'un comité

l'immigration en Alsace de 82 à 90, l'accueil des « familles rejoignantes » dans le cadre du regroupement familial, la population étrangère à Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse, la création d'entreprises par les étrangers en Alsace... « Nos objectifs prioritaires sont la collecte et la mise en perspective d'informations. Celles-ci existaient déjà, mais se trouvaient dispersées dans les mairies, les préfectures, l'INSEE, l'ANPE, l'Office des migrations internationales, l'Observatoire de la santé, etc. Or ce regroupement d'informations est souvent décisif pour le choix des décisions politiques », note Assina Idiri.

Revue de presse

C'est pourquoi depuis deux mois, un centre de documenta-

tion est ouvert (*) dans l'immeuble qui abrite déjà le FAS (Fonds d'action sociale). Il est à la disposition des élus, travailleurs sociaux, chercheurs et fonctionnaires. On peut notamment y consulter la revue de presse mensuelle entamée en juillet 1992, ainsi que les « Cahiers de l'Observatoire ».

Signalons que ce centre de documentation souhaite posséder un exemplaire des thèses et mémoires universitaires faisant le point sur l'immigration en Alsace et pouvant à ce titre devenir des documents opérationnels. (Réciproquement, en liaison avec les universités, l'Observatoire peut aussi suggérer à des étudiants de 2^e ou de 3^e cycle des pistes de recherche pouvant donner lieu à une thèse ou à un mémoire pertinent.)

« Il faut faire circuler l'information et permettre une flexion cohérente », explique Alain Jund, directeur régional du FAS. Dans cet esprit, de nouvelles études ont été lancées. Quelles sont les évolutions d'une nationalité à l'autre? Quelle est l'évolution au regard de l'emploi? Comment se présente l'habitat? Quels sont les facteurs régionaux favorisant ou freinant l'intégration? Quel est le niveau de vieillissement de la population étrangère? Autant de questions qui ne peuvent être abordées en fonction du seul critère passionnel.

D.J.

(*) *Observatoire régional de l'Intégration*, 1, rue de la Course 67000 Strasbourg.
Tél.: 88755166; fax: 88756383.

Intégration et ville: L'Observatoire observé

●●● L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORI) fait le bilan de sa première année normale de fonctionnement: l'association a rempli ses missions de lieu de réflexion, de diagnostic et d'aide à la décision.

Créé en 1992, mais autonome seulement depuis juillet 1996, l'ORI a élargi au développement urbain une compétence initialement cantonnée à l'intégration des populations immigrées. Sur des sujets sensibles, l'association constitue désormais un point de référence. Plusieurs collectivités ont adhéré l'an dernier: le conseil régional, les deux conseils généraux, la ville de Strasbourg, mais aussi un certain

nombre de villes moyennes, le préfet de région étant l'un des membres de droit du conseil d'administration.

L'une des tâches principales de l'ORI est un travail d'investigation sur des sujets qui suscitent souvent la passion. L'association a ainsi mené une étude sur les jeunes et la violence urbaine qui a permis de mieux comprendre et analyser, par la suite, les agressions de bus à coups de cailloux à Mulhouse ou les incendies de voiture du Nouvel An à Strasbourg.

Aide à la décision pour les élus

L'enquête sur l'application en Alsace de la «manifestation de volonté» pour l'acquisition de la nationalité française par les jeunes issus de l'immigration a été

largement pris en compte par Patrick Weil dans le rapport qu'il a remis au Premier ministre sur ce sujet.

L'ORI a également étudié la discrimination à l'emploi des populations immigrées qui fera l'objet d'un séminaire d'information jeudi prochain à Sélestat, ainsi que les accès à l'emploi et au logement de ces populations. A la demande de la préfecture de région, l'ORI vient de boucler également un état des lieux sur la place de l'islam dans la politique de la ville en Alsace, dont les conclusions seront prochainement rendues publiques.

«Une autre mission de l'association est d'être un lieu de rencontre et de confrontation, une sorte d'interface entre les institutions publiques et les acteurs locaux pour permettre

les échanges. La capitalisation de nos études et travaux permet d'offrir aux collectivités locales un outil d'aide à la décision dans leurs politiques d'intégration et de développement social urbain», dit Alain Jund, président de l'ORI. L'Observatoire a en projet, avec l'association des maires, une information et une sensibilisation aux problèmes de l'intégration des élus locaux des villes moyennes ou du monde rural, souvent désarmés face, par exemple, à une demande d'ouverture de mosquée ou de constitution d'une équipe de football turque.

Une réelle légitimité

«Nous produisons de l'information qui permet aux élus d'orienter leurs décisions. Les rencontres que

nous organisons donnent aussi l'occasion aux acteurs de terrain de prendre du recul. On nous sollicite, commente-t-ils, pour accompagner la mise en œuvre de nouveaux dispositifs publics. En un an et demi, nous percevons que nous avons acquis une réelle légitimité», dit Assina Charrier, directrice de l'ORI. L'association édite une revue de presse mensuelle qui a l'imense intérêt de présenter des expériences réussies, de donner une vision positive de deux secteurs qui sont trop souvent à la une des médias à cause de dysfonctionnements.

Le budget de l'ORI est de 1,5 million de francs par an. Le fonctionnement est assuré par trois salariés et deux ou trois objecteurs de conscience. C. K.



10 ans !



ORIV

Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville,
Alsace

Une association
au service
des acteurs
de l'intégration
et de la ville
en Alsace

1 rue de la course
67000 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31

oriv.alsace@wanadoo.fr

www.oriv-alsace.org